

SORTIE LATÉRALE

Emplacement éventuel à définir.

La sortie latérale permet une sortie avant la fin du parcours comprenant :

- Une rambarde et un système de sécurité
- Un arrêt d'urgence coup de poing
- Un portillon de fin de piste relié à un arrêt de sécurité
- Une protection de l'angle rentrant (dans le cas d'une utilisation non mixte avec sortie frontale), reliée à un contact électrique d'arrêt de sécurité.
- Une tôlerie de protection pour le maintien de la neige au droit de la sortie

Elle se substitue à la sortie frontale pour faciliter une exploitation sans personnel immédiatement à proximité.

